

Nouvelles de Guilers

Mairie : 16, rue Charles de Gaulle - 29820 GUILERS - Tél. : 02 98 37 37 37

Horaires de la mairie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi matin de 9 h à 12 h.

Horaires de la Guilthèque : le mercredi, jeudi et vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, le samedi de 10 h à 18 h.

Agenda

Jeudi 25 février

A partir de 14 h - Place de la Libération - Marché

MESURES COVID-19

Suite au Décret du 15 janvier 2021, relatif aux mesures générales mises en œuvre pour faire face à l'épidémie de covid 19

- **Instauration d'un couvre-feu de 18 h à 6 h du matin.** Pendant le couvre-feu, certains déplacements sont néanmoins autorisés sous couvert de la nouvelle attestation disponible sur le site internet du gouvernement (<https://www.interieur.gouv.fr>)
- **Sont ouverts au public** : la mairie, la médiathèque, l'espace jeunes, les établissements scolaires, la maison de l'enfance (crèche, relais petite enfance et ALSH Les Flamboyants), la déchèterie, les aires de jeux et les équipements sportifs de plein air (tout public). Avant tout déplacement en mairie, merci de nous contacter soit par téléphone au 02 98 37 37 37, soit par mail ville@mairie-guilers.fr ou utiliser les démarches dématérialisées (<http://service-public.fr/>).
- **Bâtiments publics fermés** : les équipements sportifs couverts et clos (tout public), les vestiaires sportifs et clubs houses, les locaux associatifs.
- Pour toute **demande d'autorisation d'urbanisme**, merci de privilégier les **demandes en ligne** sur la plateforme dédiée accessible via le site internet de Brest Métropole dans la rubrique Autorisations d'urbanisme.
- **Espace jeunes** : ouvert le mercredi et le samedi (fermeture à 17 h 30)



• **Guilthèque** : fermeture à 18 h le jeudi. Le service de « prêt(s) à emporter » est maintenu pour toute personne qui en fait la demande. Les conditions d'accès sont les suivantes : port du masque obligatoire dès 11 ans, désinfection des mains obligatoire, respect de la distanciation, application d'une jauge maximum de personnes présentes en même temps dans la médiathèque. Le travail et la consultation sur place sont possibles dans le respect des gestes barrières.

- **Le marché est maintenu jusqu'à 18 h**
- **Port du masque obligatoire à Guilers** : dans les lieux clos recevant du public et dans la zone allant de la RD5, à la rue de Kermonfort, la rue de la source, la rue de la Gare et couvrant tout le centre-ville de Guilers, abords du gymnase de Pen ar C'hoat y compris le parking de l'école Pauline Kergomard et au niveau du collège Croas ar Pennoc.

Les services d'accueil de la mairie (accueil général, état-civil, urbanisme, C.C.A.S., scolaire) restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine et tous les jours, de 12 h à 14 h. Contactez le 32 37.

Médecin de garde

Week-end du 20 février faire le 15.

www.mairie-guilers.fr

Courriel :

ville@mairie-guilers.fr
nouvelles@mairie-guilers.fr

Vendredi 19 février

2021
n° 2194

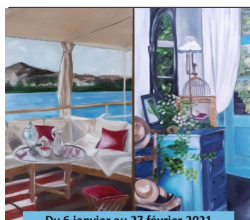
MONSIEUR LE MAIRE, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL,
reçoit sur rendez-vous au 02 98 37 37 37.

PERMANENCE DES ÉLUS (UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS)

Samedi 20 février de 10 h à 12 h en mairie

Gilbert QUENTEL, Adjoint au Maire

Prendre rendez-vous le vendredi avant midi au 02 98 37 37 37.



Du 6 janvier au 27 février 2021

EXPOSITION
de peintures

« Retour aux sources »

Par Josette LE ROUX

Exposition de peintures

Jusqu'au 27 février

**« Retour aux sources »
de Josette LE ROUX**

à la médiathèque

Visible aux heures d'ouverture

Guilers sous la neige, photos d'hier et d'aujourd'hui

Partagez avec nous vos plus beaux clichés de Guilers sous la neige ! Envoyez-les avec votre prénom, nom ou pseudo et l'année de prise de vue par message privé, par mail à ville@mairie-guilers.fr ou à l'accueil de la mairie où nous scannerons votre cliché. Nous les publierons dans cet album photo-souvenirs sur Facebook. En espérant pouvoir remonter plusieurs décennies en arrière grâce à vos participations, voici une photo du fort de Penfeld sous la neige en 2018.



Infirmières / Sage-femme / Médecins

Infirmières / Sage-femme :

Mme Le Roux, Mme Quiviger, Mme Le Provost, Mme Fournier : 06 08 24 37 65 - 5, rue St Valentin.

Mme Amil, Mme Merdy, Mme Jacob (Guillou), Mme Ulliac, Mme Paul, Mme Cabon : 06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.

Mme Couard, Mme Favennec : 02 98 36 41 58, **Mme Morlier (sage-femme) :** 06 64 72 38 36 - 45, rue Charles de Gaulle.

Médecins généralistes :

M. Augustin : 40 ter, rue Charles de Gaulle 02 98 07 62 08

Cabinet médical : 5, rue St Valentin 02 98 07 54 20

Permanences

Assistante sociale : prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans, Place Napoléon III à Brest 02 98 47 25 53.

Puéricultrice : permanences les lundis de 14 h à 16 h 30 et les vendredis de 9 h à 11h30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur rdv au 02 98 47 08 09.

ADMR Guilers-Bohars : service d'aide à domicile, rue Abbé de l'Épée à Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences : lundi, mardi, jeudi : de 13 h 30 à 16 h 30.

Etat civil

Naissances:
 RUELLAND Maël
 AUCLAIR Julia
Décès :
 MATHIS René (80 ans)
 VERNAZ Dominique (65 ans)

Choucas des tours

Une étude sur l'écologie du choucas des tours, menée par l'Université de Rennes I, a démarré en 2020 à l'échelle de la Région Bretagne.

Cette étude, financée par l'Etat, a pour objectif d'acquérir des connaissances sur l'écologie du Choucas et de comprendre sa dynamique démographique, afin d'améliorer les réponses aux problématiques causées par cette espèce notamment sur les cultures agricoles.

Dans ce cadre, deux étudiants réaliseront des prospections dans la commune entre le 29 mars et le 7 mai 2021 afin de recenser les choucas sur notre commune.

Ces prospections consisteront en un passage à pied dans les rues pour comptabiliser et géo-localiser les couples de choucas nichant dans les cheminées. Les étudiants n'auront pas besoin d'accéder aux propriétés privées et resteront sur la voie publique.

Service National Universel

La campagne d'inscription des jeunes volontaires au Service National universel (SNU) pour 2021 est ouverte sur le site: <https://www.snu.gouv.fr/>

La promotion 2021 du SNU s'adresse à tous les jeunes français âgés de 15 à 17 ans, nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006, qui souhaitent se porter volontaires pour s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale.

A l'issue du SNU, chaque jeune peut ensuite poursuivre par une période d'engagement s'il le souhaite.

Commande publique

Un marché à procédure adaptée concernant la fourniture de denrées alimentaires pour la restauration scolaire des écoles publiques de la ville est en ligne sur la plateforme Megalis.

Les entreprises intéressées, peuvent retirer le dossier de consultation à l'adresse www.megalisbretagne.org

Incivilités

Il nous a été signalé des vols de plants dans les cimetières de la commune. Nous condamnons ce comportement inadmissible et en appelons au respect des défunts et des personnes endeuillées par la disparition d'un être proche.

Dératisation

Prochain passage du dératiser le **vendredi 26 février, le matin**. Inscriptions à l'accueil de la mairie (02 98 37 37 37).



Numéros utiles

Gendarmerie de Guilers : 02 98 07 44 68 (17)
SAMU : 15 / **Pompiers** : 18 / **Eau du Ponant** : 02 29 00 78 78 / **Taxi Guilers Enzo** : 06 81 14 18 19 / **Taxi Petton** : 06 17 36 47 39



Subvention 2021

Les dossiers de demande de subvention 2021 aux associations sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la ville. Ils sont à retourner en Mairie avant le **08/03/2021**.

Croix Rouge Française



La Croix Rouge Française organise une campagne de sensibilisation de porte à porte à Guilers du **15 février au 13 mars** pendant au maximum 12 jours sur cette période dans le respect des heures du couvre-feu en vigueur lors de leur passage.

Face à la crise sanitaire actuelle, cette campagne vise à faire connaître auprès du grand public ses missions, ses besoins et les défis qui restent à relever et à trouver de nouveaux soutiens réguliers mais sans demande d'espèce ou de chèque.

Un code de conduite « COVID 19 » est mis en place pour les ambassadeurs afin que chacun d'entre eux soit clairement identifiable (badge et vêtements aux couleurs de l'Association).

Effacement diffus

La ville s'associe à la campagne d'effacement diffus, menée actuellement sur la commune par Brest Métropole et l'opérateur Voltalis.

En quoi ça consiste ?

- À couper pendant quelques minutes la consommation électrique de façon synchronisée
- Actionné automatiquement pendant les pics de consommation, cela permet de réduire la part de notre électricité la plus émettrice de gaz à effet de serre (les centrales à gaz, fuel et charbon sont essentiellement sollicitées sur ces périodes), sans que le consommateur ne perçoive la différence sur son confort.

Quels sont les avantages ?

- Pour le climat, une réduction significative des gaz à effet de serre.
- Pour vous, le pilotage et le suivi à distance (via application smartphone ou site internet) de vos consommations de chauffage et d'eau chaude sanitaire. Pas de contrainte.

L'installation est gratuite et sans engagement. En cas de besoin, un bouton vous permet de reprendre la main sur le dispositif. La pose du boîtier dans votre coffret électrique prend environ 1 h. Pour tous renseignements complémentaires, contactez Voltalis au 02 44 19 84 62 ou brest-metropole@voltalis.com

C.C.A.S.

Familles de Vacances Secours Populaire Français



Le Secours Populaire Français permet à des enfants âgés entre 6 et 12 ans de partir en vacances chaque année, grâce à des familles de vacances, au mois de juillet et d'août sur une période de 15 jours.

Les enfants accueillis dans les familles finistériennes sont principalement des enfants de la Marne, de Paris, du Finistère, du Maine et Loire dont les parents sont bénéficiaires du Secours Populaire.

En mars de chaque année, nous fixons les dates d'accueil de juillet et août. Pour information, cette année les périodes sont du 16 au 30 juillet 2021 et du 30 juillet au 16 août 2021.

La procédure comprend la visite des familles effectuée par deux bénévoles du comité le plus proche de votre domicile durant laquelle nous échangeons sur votre projet d'accueil d'un enfant et de la constitution d'un dossier (documents : certificat médical de non-contagion, l'extrait du casier judiciaire volet n°3 et les attestations d'assurance).

Urbanisme / voirie

Concertation préalable - PLU

Par délibération n° C2020-12-203 du 15 décembre 2020, le Conseil de la métropole a défini les objectifs poursuivis et les modalités de concertation préalable dans le cadre du projet de modification du plan local d'urbanisme.

La concertation préalable aura lieu du lundi 1^{er} février au vendredi 30 avril 2021 inclus, et portera sur le projet de modification du PLU qui vise notamment :

- l'actualisation du PLU au regard d'autres documents de planification (SCoT, Schéma directeur vélo...);
- l'ouverture à l'urbanisation de zones, en lien avec les projets d'aménagement en cours ;
- des modifications de zonage en lien-avec des projets ou des corrections et ajustements ponctuels.

A l'issue de la concertation, un bilan sera présenté au Conseil de la métropole qui en délibérera. Ce bilan sera ensuite tenu à la disposition du public sur le site jeparticipe.brest.fr et à l'Hôtel de métropole et joint au dossier d'enquête publique préalable à l'approbation de la modification.

Un dossier de présentation et d'information précisant les objectifs poursuivis par la modification du PLU sera mis à la disposition du public. Ce dossier sera actualisé en tant que de besoin, suivant l'avancement de l'étude du projet. Il sera consultable pendant toute la durée de la concertation sur le site internet participatif de Brest métropole www.jeparticipe.brest.fr; à l'hôtel de métropole (accueil du Conseil architectural et urbain) aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Toute personne intéressée pourra communiquer ses observations : sur le registre dématérialisé ouvert sur le site internet www.jeparticipe.brest.fr; le registre tenu à la disposition du public à l'hôtel de métropole (accueil du Conseil architectural et urbain) ; par voie postale à l'adresse suivante : Brest métropole – Direction des dynamiques urbaines - 24, rue Coat ar Guéven – CS73826 – 29238 Brest cedex 2 ; par messagerie électronique à l'adresse suivante : plan-local-urbanisme@brest-metropole.fr.

Vie associative

Centre socioculturel de l'Agora



L'Agora propose des sorties familiales pendant les vacances d'hiver :

- Bricol'en famille 3-5 ans : mardi 23 février 10 h 30- 12 h 00, tarif 2 € par enfant
- Bol d'air : jeudi 25 février rdv à L'Agora à 10 h 30
- Bricol'en famille 6-9 ans : vendredi 26 février 14 h 30- 17 h 00, tarif 2 € par enfant
- Bricol'en famille 3-5 ans : mardi 2 mars 10 h 30-12 h tarif 2 € par enfant
- Bricol'en famille 6-9 ans : mardi 2 mars 14 h 30 - 17 h 00, tarif 2 € par enfant
- Bol d'air : jeudi 4 mars à 15 h 00 (à Keroual pour le jeu de piste)



En raison du COVID-19, inscriptions obligatoires.

Le centre socioculturel L'Agora souhaite maintenir un lien avec vous, pendant sa fermeture liée au contexte sanitaire, c'est pourquoi nous vous proposons :

- un accueil téléphonique pour toutes les personnes désirant discuter, passer un moment de convivialité ou d'écoute
- une permanence administrative pour l'impression ou photocopie de documents administratifs
- une aide informatique sur rendez-vous
- un drive ou une livraison à domicile des jeux de la ludothèque Yakajouer
- une proposition d'activité et une recette à réaliser en famille en ligne sur notre Facebook (@Centre socioculturel L'Agora Guilers)



Plus d'information au : 02 98 07 55 35

Education / Enfance / Jeunesse

Collège Sainte-Marie

En l'absence de Portes Ouvertes (suspendues en raison du contexte sanitaire), le collège Sainte-Marie propose des rendez-vous personnalisés pour permettre aux futurs élèves et à leurs parents de découvrir l'établissement. Au programme de ces rendez-vous : visite des locaux et découverte du projet éducatif (une heure environ). Prochaines dates possibles : mardi 23/02, mercredi 24/02, le samedi 27/02, samedi 6/03.

Pour réserver un créneau, il vous suffit d'envoyer un mail à college@saintemarieguilers.fr ou de téléphoner au 02.98.07.63.59.

Sport

Amicale Laïque - Section Cyclo

Dimanche 21 février circuit n°8 : G1 / G2 : départ 8 h 30, distance 79 km. G3 : départ 8 h 45, distance 52 km. Départ du complexe sportif Louis BALLARD. Par groupes de 6 personnes maximum.



Divers

Perdus

Perdus : lunettes pepe Jeans écaille rouge bleu noir, montre Cinyt, carte vitale, vélo gris, gant noir (rayures bleu ciel et rose), Carte National d'Identité, mâle golden couleur sable 3 ans / longe verte.

Trouvés : dogue allemand, carte bancaire, clé

S'adresser à l'accueil de la mairie 02 98 37 37 37.



Partage



L'association Partage informe le public, que ses locaux resteront encore fermés pour une durée indéterminée.

Cependant, pour que notre association perdure, nous recherchons des bénévoles dans l'urgence.

Vous pouvez téléphoner au 06 69 92 92 83 ou 06 38 74 80 41 du lundi au vendredi de 14 h à 18 h.

Vie paroissiale



L'église est ouverte de 10 h à 14 h du jeudi au dimanche inclus. La maison paroissiale est ouverte du lundi au samedi de 10 h à 11 h 30.

- Messe chaque jeudi à 9 h 15
- Messe à Locmaria le 20 février à 16 h 30
- Messe à Plouzané dimanche 21 février à 10 h 30
- Messe à Locmaria samedi 27 février à 16 h 30
- Messe à Plouzané dimanche 28 Février à 10 h 30

Les funérailles sont possibles à l'église dans les mêmes conditions que les messes.

Sous réserve d'autres informations nationales, l'accueil de tous se fera dans le respect des distances, le port du masque et l'application du gel. Redoublons de vigilance, prenons soin de nous et des autres.

Suivez l'actualité de la Ville de Guilers sur Facebook



Scannez le QR code
et likez la page Ville de Guilers

<https://www.facebook.com/VilledeGuilers/>



INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

**PROTÉGEONS-NOUS
LES UNS LES AUTRES**



**Se laver régulièrement les mains
ou utiliser une solution hydro-
alcoolique**



**Tousser ou éternuer dans son
coude ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans un mouchoir
à usage unique**



**Portez un masque chirurgical ou
en tissu de catégorie 1 quand
la distance de deux mètres ne
peut pas être respectée**



**Respecter une distance
d'au moins deux mètres avec les
autres**



**Limiter au maximum ses
contacts sociaux (6 maximum)**



Éviter de se toucher le visage



**Aérer les pièces le plus souvent
possible, au minimum quelques
minutes toutes les heures**



**Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000

(appel gratuit)